

LE P'TIT CAILLOUTÉ

nov - déc 2024

Saint-Didier-sur-Rochefort

#9

LA COMMUNE NOUVELLE « LA-CÔTE-ST-DIDIER » EST SUR LES RAILS

Après quelques semaines de travail complémentaires, de nouveaux échanges avec les habitants, les partenaires, le Préfet et le nouveau Sous-Préfet de Montbrison, la commune nouvelle associant les communes de St-Didier-sur-Rochefort et La-Côte-en-Couzan est officiellement sur les rails pour être opérationnelle au 1er janvier 2025, sous le nom de La-Côte-St-Didier.



Si le principe de commune nouvelle avait été acté au conseil municipal de septembre, ce n'était pas le cas du nom, puisque aucune majorité ne s'était dégagée à l'occasion du vote, remettant ainsi à priori la décision de ce choix au Préfet. Mais c'était sans compter sur une subtilité administrative qui a rendu la délibération illégale. En effet, le conseil a délibéré à bulletins secrets, et nous n'avons pas voté ce principe avant de voter pour le nom. Il convenait d'annuler cette délibération et de voter à nouveau.

Dans l'attente d'un retour du Préfet, les membres du groupe de travail ont poursuivi leurs recherches afin de répondre aux attentes de plusieurs administrés concernant le maintien et la place des noms des communes historiques sur l'adressage et les panneaux de signalisation. C'est ainsi que des échanges ont été engagés avec la Sous-Préfecture, Loire Forez agglo, La Poste et le Département de la Loire afin de garantir les éléments suivants :

- Maintien des noms des communes historiques sur les adresses de tous les habitants. Il a été confirmé le fait qu'elles pourront apparaître en 3ème ligne. Ainsi, tous les habitants de St-Didier auront "St-Didier-sur-Rochefort" après leurs noms de rue/hameau, et tous les habitants de La-Côte auront "La-Côte-en-Couzan" après leurs noms de rue/hameau.

Exemple :

Mairie

1, Montée du champ de foire
St-Didier-sur-Rochefort
42111 La Côte Saint Didier

- Maintien du nom des communes historiques sur les panneaux d'entrées d'agglomération. Ainsi, en arrivant au bourg de St-Didier, il sera inscrit : « ST-DIDIER-SUR-ROCHEFORT, commune de La-Côte-St-Didier ».

En parallèle, les deux maires ont rencontré le Sous-Préfet le mardi 15 octobre, qui les avait convoqués pour échanger sur le projet, suite aux délibérations non-concordantes de septembre. Ce dernier a validé les solutions apportées par l'adressage et la signalisation aux entrées d'agglomération.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal s'est réuni le jeudi 17 octobre, et a donc procédé à un nouveau vote pour choisir le nom de la commune nouvelle. Cette fois, une majorité s'est imposée au profit du nom « La-Côte-St-Didier ». La délibération devient alors concordante avec celle de La-Côte-en-Couzan, et valide le nom de la commune nouvelle.

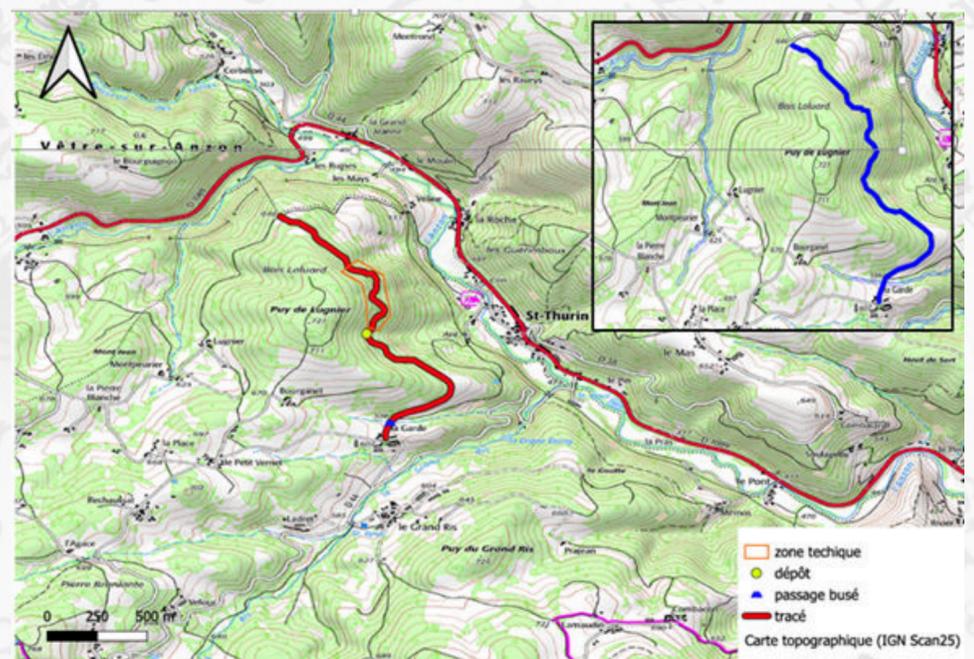
Désormais, le groupe de travail rentre dans la phase opérationnelle du projet :

- Organisation du futur secrétariat, répartition des tâches entre les secrétaires, mise en œuvre administrative du projet (mises à jour/ suppression / création de comptes, de conventions, de logiciels, d'abonnements ...). Un travail certes lourd, mais qui s'inscrit dans une logique de simplification et d'optimisation pour l'avenir.
- Préparation de l'accompagnement aux administrés.
- Organisation et méthodes de travail de la future équipe municipale constituée dès lors, des membres des 2 équipes en place.
- Réflexions sur les futurs outils de communication : logos, site internet, illiwap, ...

L'ensemble des habitants sera très prochainement informé des étapes opérationnelles à effectuer, et sollicité pour contribuer à la future identité visuelle de « La-Côte-St-Didier ».

ROUTE FORESTIÈRE DE LUGNIER

Le projet de route forestière de Lugnier se poursuit. Pour rappel, ce projet vise à terminer la boucle en partie réalisée par la précédente équipe municipale, qui commence aujourd'hui à Montpeurier et se termine sur la place de retournement au-dessus de Vélines. L'objectif est donc de poursuivre le travail engagé, en permettant aux grumiers de pouvoir faire le tour du massif, et ainsi sortir (ou entrer) à La Garde.



Au-delà du passage des grumiers, cela permettra une meilleure accessibilité aux entreprises de travaux forestiers, mais aussi aux pompiers dans une réflexion de protection des forêts face au risque incendie ou tout simplement le secours des multiples usagers de la forêt.

Une réunion de présentation en mairie s'est tenue en juin, puis une réunion sur le terrain en septembre, où étaient conviés tous les propriétaires privés concernés, en présence de l'entreprise Chazelle TP, amenée à réaliser les travaux.

Le projet est estimé à 56 000€ pour 2.1km. Il est subventionné à 80% du prix HT par l'Europe, la Région, et le Département, et la commune assume 25% du reste à charge du prix HT. Une fois la TVA récupérable déduite, les 56 propriétaires concernés devront se partager le reste (environ 13 000€), soit l'équivalent de 174€/hectare desservi. Il est souhaité au maximum le maintien des éléments patrimoniaux existants : murets, arbres, cabane.



Tous les propriétaires se sont vus recevoir un mandat d'autorisation de passage et terrassement ainsi qu'un acte d'engagement de paiement à l'issue des travaux. C'est la commune qui assurera l'avance de trésorerie.

Une fois tous les documents reçus, le dépôt du dossier de subvention pourrait être effectué au printemps 2025, pour des débuts de travaux entre l'automne 2025 et le printemps 2026.

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET DE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

En septembre, nous avons pu lancer les consultations aux entreprises pour la réalisation des travaux. C'est ainsi qu'au conseil municipal du 17 octobre, nous avons pu valider les offres de 7 entreprises sur les 12 lots attribuables. 3 lots n'ont pas reçu d'offres et 2 ont été déclarés infructueux car les devis étaient trop élevés. L'architecte s'occupe de démarcher des entreprises locales afin de clore les offres au plus vite, mais d'ores et déjà des engagements de travaux ont pu être réalisés.

Par ailleurs, nous avons eu la confirmation de la subvention du Conseil Départemental, d'une valeur de 100 000€, montant bonifié dans le cadre du projet de commune nouvelle. Le projet avance bien, affaire à suivre !

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le travail sur les zonages du futur PLUi, qui viendra régir les règles d'urbanisme à l'échelle de Loire Forez agglomération se poursuit. Un rdv en mairie est prévu en novembre avec le service urbanisme de l'agglomération, qui viendra présenter la première version des nouveaux zonages, qui nous le savons déjà, seront réduits au minimum.

Une nouvelle série de réunions publiques sont organisées, pour faire état de l'avancement du projet, et répondre aux questions des habitants. La réunion pour notre secteur se tiendra le mercredi 11 décembre à 19h30 à la Salle des fêtes de St-Priest-la-Vêtre.

LE P'TIT CAILLOUTÉ

Saint-Didier-sur-Rochefort

nov - déc 2024

#9

INFORMATION CONCERNANT LE CIMETIÈRE

La municipalité a commencé une procédure de reprise des concessions abandonnées. En conséquence, les concessions concernées n'ont pas été nettoyées puisque cette procédure implique la nécessité de prouver que les concessions sont en état d'abandon (photos, PV, ...).

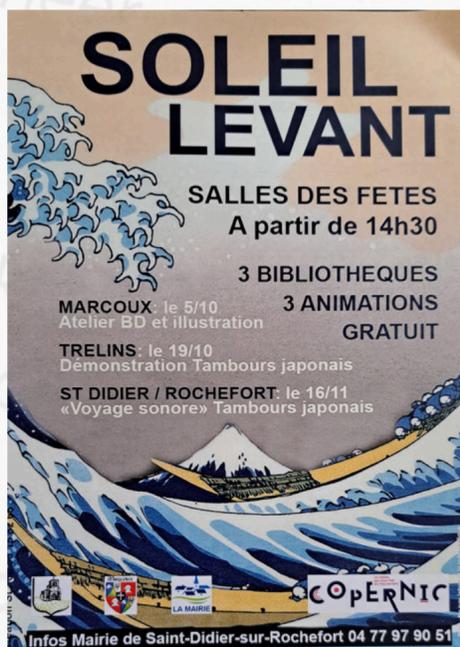
L'équipe municipale est désolée pour ce désagrément, mais cette action va permettre à terme de pouvoir répondre aux nouvelles demandes de concessions, et à tous, de pouvoir disposer d'un cimetière le plus propre et agréable, propice au recueillement des familles .

PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Nombreux sont celles et ceux, enfants et adultes qui évoquent encore cette journée « magique » de juillet 2023 où la « Petite Roberte » s'est installée dans notre village. Remplie de livres, elle a déployé ses auvents et des hamacs, disposé tables et chaises, tapis et poufs pour que chacun puisse s'installer confortablement et découvrir tous ses trésors de lecture. Différents ateliers ont été organisés pour les enfants et lorsque le soir est venu, il n'y avait qu'un rêve commun : celui qu'elle revienne !

Cette année, en juillet 2024, les élèves de la classe de Magalie sont allés à l'EHPAD pour décorer les haïkus écrits ce printemps près de la chapelle St Roch. Résultats magnifiques que les résidents ont pu emporter pour décorer leurs chambres.

En août c'est la Communauté Thérapeutique qui a bénéficié d'une exposition empruntée à la Médiathèque Départementale : « Les gens qui... », (projet de sourire, lire, méditer, se souvenir, réfléchir, rêver, pleurer...). Un fauteuil, des lumières joyeuses de lumignons, une lampe de chevet, une vitrine emplies de petits trésors, ont permis à Benjamin d'aménager un espace cosy pour que les résidents puissent librement venir découvrir les petits livrets remplis de poésie : « Les gens qui plantent...qui osent...qui luttent...qui s'aiment...qui cherchent leur chat... ». Le projet envisagé au départ n'a pas pu être réalisé dans la Salle des Associations en raison de la fragilité du matériel.



Le dossier déposé ce printemps, par les bénévoles de la bibliothèque, répondant à un Appel à Projet du réseau Copernic de LFA a été retenu. Ainsi est né le projet « Soleil levant », en coopération avec les bénévoles de 2 autres bibliothèques : Marcoux et Trelins pour définir et organiser 3 animations dont la première a eu lieu ce samedi 5 octobre (avec Tatiana Domas, illustratrice), la seconde le 19 octobre à Trelins avec Fabien Kanou Saye, de la Compagnie Taïko Kanou et ses tambours japonais, et enfin le 16 novembre à Saint Didier sur Rochefort pour un « Voyage sonore ».

AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE



La cour de notre école avait besoin d'un petit coup de jeune...voilà qui est fait ! Pendant les vacances scolaires de la Toussaint l'aménagement de la cour a pu être réalisé.

Nous avons concerté les maîtresses qui nous ont conseillé pour l'achat de jeux les plus adaptés pour les élèves. Ainsi nous avons fait l'acquisition d'un pont et d'un tunnel d'agilité qui ont été installés par la société ATMS en collaboration avec Pierre notre cantonnier qui a aussi veillé au bon déroulement des travaux ; cette même société a réalisé le traçage au sol des jeux d'agilité sous le préau.

Nous avons bénéficié de la subvention accordée par L'ANS (Agence Nationale du Sport) qui suite à notre demande nous a attribué une aide de 5000€ pour une dépense de 7332€, ; nous remercions les maîtresses pour leur soutien lors du dépôt du dossier, ainsi que Janély pour sa réactivité.



Ces équipements et aménagements de l'espace contribuent au bien être moral et physique de nos enfants favorisant les divers apprentissages et répondant à leur besoin de bouger.

AGENDA

LA FÊTE DE L'AUTOMNE SAMEDI 2 NOVEMBRE AU SOIR

Le café Les Trois Temps organise la Fête de l'automne à partir de 19h sous tonnelles chauffées sur la place du village le samedi 2 novembre 2024. Au programme : tournois de ping-pong à 18h (inscriptions sur place), potée forézienne dès 20h et concert gratuit de jazz manouche. Entrée libre

DÉCHETTERIE MOBILE LE 7 NOVEMBRE

Passage de la déchetterie mobile, de 11h à 16h sur la plateforme de La Côte en Couzan, à la Croix du trêve. Ce 7 novembre, jour de collecte du carton ! Pas de pneus.

MARCHÉ D'AUTOMNE DE L'EHPAD ST-JOSEPH LE 9 NOVEMBRE

Une quinzaine d'artisans et artistes locaux vous attendent à la Salle des fêtes de St-Didier, de 13h30 à 17h30. Buvette et gâteaux vous seront proposés.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se tiendra le dimanche 10 novembre à 11h30 devant le monument aux morts. Elle sera suivie par un verre de l'amitié offert par les deux municipalités de St-Didier-sur-Rochefort et La-Côte-en-Couzan.

ANIMATION "VOYAGE SONORE" LE 16 NOVEMBRE

Trois bibliothèques municipales, accompagnées par le réseau Copernic, proposent cet automne le programme "Soleil levant". Trois animations gratuites, dont la dernière se tiendra à St-Didier-sur-Rochefort, à la salle des fêtes, le 16 novembre à 14h30.

REPRÉSENTATION "CET AMOUR LÀ" À LA-CÔTE-EN-COUZAN 22/11/2024

L'association Rendez-vous en Pays Nétrablais présente "Cet amour-là", le 22 novembre à 20h30, à la salle des fêtes de la Côte en Couzan (Mairie). Entrée 6€.



FÊTE DES LUMIÈRES PAR LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles organise la fête des lumières, le vendredi 6 décembre à partir de 17h sur la place Fournet-Fayard.

Au programme : passage du père Noël, papillotes, chocolat et vin chaud !

PASSAGE DU LUDOBUS

Le Ludobus s'arrêtera sur le parking de l'école le vendredi 13 décembre de 15h30 à 17h.

NUMÉROS D'URGENCE

Un document sur qui contacter en cas d'urgence est en cours de préparation, et sera diffusé dans le prochain numéro du P'tit Caillouté. Il précisera notamment quels numéros appeler et quelles démarches effectuer en cas de coupure de courant, de fibre à terre ou de poteau cassé.

Néanmoins, en attendant, **et en cas de besoin urgent**, vous pouvez joindre les élus
aux: **06 43 72 95 98 / 06 08 68 23 74 / 06 63 07 13 13.**

De nouveaux numéros seront transmis dès lors que la commune nouvelle sera effective.

OUVERTURES / FERMETURES : BON A SAVOIR

Secrétariat de mairie

- lundi : 8h30-12h30
- jeudi : 13h30-16h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Fermeture du 23/12 au 31/12 inclus.

Vacances scolaires de Noël :

du 21 décembre au 5 janvier 2025

Agence postale

Lundi, mardi, vendredi, samedi : 8h30-11h30
jeudi : 13h30 à 15h30

Fermeture du 23/12 au 26/12 inclus.

*Rédigé et édité par la commune de St Didier sur Rochefort
IPNS - novembre 2024
1 montée du champ de foire
42111 Saint-Didier-sur-Rochefort
Tél. 04 77 97 90 51
mairie@stdidier.fr*